

ETHIQUE ET DÉONTOLOGIE

Ethique et déontologie, dans les métiers d'accompagnement, sont deux notions souvent exprimées sous la forme d'une charte, qui engage les professionnels de la relation d'aide. La déontologie donne des points de repère en tant que processus d'accompagnement, et reflète l'expression de principes, devoirs et responsabilités. La compétence et le savoir-faire se mettent en place à partir de valeurs qui définissent un cadre déontologique qui propose un regard positif sur l'humain, ses ressources et ses potentialités.

Mes techniques et interventions sont « habitées » par cet état d'être qui sous-entend :

Une certaine conception de la Personne.

Il y a, dans tout organisme, à quelque niveau que ce soit, un courant inné qui entraîne celui-ci vers la réalisation positive de ses propres possibilités. Il y a chez l'homme une tendance naturelle vers un développement et un rétablissement complets : les termes souvent utilisés sont ceux de la tendance à la réalisation de soi et de l'auto-guérison. Ces tendances inhérentes au vivant, suivent un processus propre à chaque individu.

La confiance en la Personne.

Chaque individu a en lui des capacités considérables de se comprendre, de changer l'idée qu'il a de lui-même, et de modifier ses attitudes et comportements. Il peut puiser dans ses propres ressources pourvu que lui soit assuré un contexte psychologique favorable et fécond.

Le respect de la Personne

La personne se doit d'être respectée, tant dans son processus de croissance que dans ses convictions ou ses choix d'existence, à l'exclusion de toute visée normative ou manipulatrice. Bien que le praticien exerce, très naturellement, une "influence" dans son rôle, il s'attache à n'exercer aucune domination qui puisse empêcher la personne de découvrir son propre pouvoir. Le praticien est là "en tant que personne"; son professionnalisme est justement d'être une personne dans la relation d'aide, sans s'abriter derrière le rôle du spécialiste ou de l'expert du psychisme. Quelles que soient vos demandes, vous avez droit à la dignité et au respect de votre corps physique, mental et spirituel, sans aucune discrimination.

Dans une démarche « écologique », soucieux de votre liberté et de votre intégrité, je m'engage :

Obligation de moyen

Je m'engage à mettre en œuvre tous les moyens à ma disposition pour satisfaire votre demande, à la condition que cette demande s'inscrive dans une démarche saine et qu'elle ne porte pas atteinte à votre intégrité physique ou psychologique ou à celle d'autres personnes.

Cadre de compétences

En tant qu'aidant, mon rôle est de vous guider vers le changement et l'autonomie. Vous en êtes l'acteur essentiel, et à ce titre, votre engagement est primordial et nécessaire. Je n'ai pas d'obligation de résultat. Je ne peux donc pas être tenu pour responsable si votre objectif n'est pas atteint. Je ne formule pas de diagnostic et n'interfère pas avec vos traitements médicaux, car j'interviens dans un cadre de pratiques complémentaires. Mes outils et pratiques ne se substituent d'aucune manière aux actes médicaux, ou à la consultation d'un psychologue. Si vous êtes suivi pour une raison médicale, je vous conseille vivement d'informer votre médecin de votre approche complémentaire. Je me fais un devoir d'essayer de vous apaiser, de soulager ou d'atténuer jusqu'à l'extrême limite de mes moyens, la souffrance qui est la vôtre.

Confidentialité et respect de la vie privée

En tant que praticien en relation d'aide, je m'engage à respecter le principe du secret, de ne pas divulguer d'informations vous concernant confiées au cours des séances. Cette confidentialité est une condition indispensable au lien de confiance. Les données vous concernant sont traitées avec la plus grande confidentialité, et ne seront pas divulguées (dans la limite des dispositions légales en vigueur).

Engagements et limites de compétences

Je m'engage à vous offrir un accueil bienveillant, chaleureux et d'une objectivité dénuée de tout jugement. Je m'engage à établir et préserver une relation de confiance qui va dans le sens de vos objectifs envisagés, et qui respecte votre personnalité et votre rythme, à travers la mise en place de stratégies adaptées à vos objectifs. Je réponds à vos demandes le plus rapidement possible en fonction de mes disponibilités. Je prête mon assistance et ma compétence, bénévolement si nécessaire, aux nécessiteux, aux personnes en situation de handicap et aux malades en phase terminale, à la demande ou sur les conseils du médecin traitant. Je ne reçois pas en consultation les mineurs ou les déficients mentaux, hors de la présence des parents ou tuteurs légaux, sauf si ces derniers m'en donnent l'autorisation et qu'il apparaît nécessaire que ce soit fait ainsi. En tant que professionnel, je travaille uniquement dans le cadre de mon domaine de compétence. Et pour le cas où votre problématique en sortirait, je vous conseillerai de vous adresser à un autre professionnel. En cas d'urgence je vous invite à vous rapprocher d'organismes ou de personnes compétentes.

Transparence

Mes tarifs et conditions sont clairement affichés sur place et consultables sur le site internet. Les modalités (verbale, émotionnelle, corporelle), la durée, la fréquence des séances, le coût financier et les conditions de prolongation ou d'arrêt, sont précisées avant tout engagement.

Arrêt, report ou annulation de séances

En cas de manquement au respect d'autrui, d'insultes, d'agressivité ou de pornographie, je me réserve le droit de mettre un terme à un entretien. La nature de notre relation doit se baser sur un principe de confiance mutuelle. Vous pouvez reporter ou annuler un rdv, au moins 24h avant, par téléphone, ou par mail (contact@stagereiki.com). Je vous proposerai un autre rendez-vous dans les meilleurs délais. En cas d'absence répétées aux rendez-vous, nous conviendrons de ne plus continuer notre relation ; la dernière séance sera pleinement due, et les suivantes annulés et remboursés si déjà réglés.

**Je reste sobre, honnête dans ma démarche, et de bonne foi.
Je m'interdis de faire appel à des superstitions ou illusions trompeuses.**

**« *Primum, non nocere* » (lat. déjà ne pas nuire) est ma devise,
Et je m'engage à respecter ce code de déontologie.**